

# SYSTÈME UNIVERSEL de RETRAITES par POINTS STOP à la MASCARADE !!! RETRAIT TOTAL du PROJET !!!

**APPEL aux AGENTS TERRITORIAUX :**  
**MANIFESTATION le mercredi 29 janvier à 14h. pl. de la Bourse - Strasbourg**  
**Suivie d'une AG inter-secteur à 17h. à l'université (esplanade)**

## TOUS PERDANTS

Nous ne sommes pas dupes

Cette réforme universelle concerne tous les salariés. Pour la Fonction Publique, les pensions seront calculées sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les 6 derniers mois (actuellement aucunes garanties sur d'éventuelles compensations de salaires et l'intégration des primes...). Logiquement et mécaniquement, cela fera baisser considérablement le niveau des pensions, de 10 à 30% !!!

L'État veut faire main basse sur les cotisations des salariés et des indépendants. Une baisse généralisée des pensions obligera les travailleurs à souscrire à des complémentaires retraites proposées par les fonds de pension et les assurances privées conduisant au passage d'un système solidaire par répartition à un système injuste par capitalisation.

Le véritable but de ce projet n'est pas social mais financier, idéologique, individualiste et ultra-libéral !!!

## INJUSTICE

« à cause de Macron »

Une majoration de 5% des pensions, qui remplacera les droits actuels, favorisera les hauts salaires (un parent riche aura une meilleure pension qu'un parent pauvre) et sera bien loin de compenser les 8 trimestres accordés à une mère.

Malgré les affirmations du 1<sup>er</sup> ministre, ce projet de réforme pénalisera lourdement les femmes déjà sous-payées, aux carrières hachées, à temps partiel subi et ayant eu un ou plusieurs enfants !!!

## INÉQUITÉ

L'universalité a du plomb dans l'aile

D'ores et déjà le gouvernement a remis en question le régime unique de sa réforme par ses réponses catégorielles aux policiers, gendarmes, militaires, pompiers, aides-soignantes, pilotes d'avion, hôtesses et stewards, contrôleurs aériens, routiers, marins, cheminots... qui ont obtenu l'aménagement de leurs régimes spéciaux par l'ignoble "clause du grand-père". Le gouvernement cherche à diviser les français en opposant les générations entre elles, les secteurs, les catégories, les chômeurs, les retraités, les actifs...

Après la Loi de Transformation de la Fonction Publique, les fonctionnaires territoriaux pourraient bien être les « dindons de la farce » de cette nouvelle réforme !!!

## CYNISME

Quand c'est flou, y a un loup

Quelle sera la valeur du point ? Combien de points pour partir à taux plein ? Qui fixera la valeur du point ? Quelle garantie pour sa non-diminution ? Quels seront les critères de pénibilité au travail retenus pour les agents territoriaux ? Les négociations sont bloquées et les 4 critères supprimés par les ordonnances « travail » en 2017 toujours pas réintégrés.

L'arnaque du siècle : l'âge pivot est provisoirement retiré du projet. Mais l'âge d'équilibre est maintenu dans la réforme pour les générations nées à partir de 1975. Il amputera de 5 à 10% les pensions. C'est de fait un recul de l'âge de départ de 62 à 65, 66, 67 ans... Et par ordonnances !!!

Quand, avec quel montant et dans quel état de santé partirons-nous à la retraite ???